

4.8 La réintégration de Cuba : promouvoir une transition pacifique

Cuba représente pour la politique étrangère canadienne un dilemme particulier qu'il faut traiter avec circonspection. Depuis l'embargo américain et la rupture des relations diplomatiques entre La Havane et Washington, voici plus de trente ans, le Canada a maintenu de bonnes relations avec Cuba, en particulier en matière de commerce. Mais le passé risque de n'être guère utile pour guider l'avenir. Bien que Cuba ait opéré des réformes économiques ces dernières années par suite de l'interruption de l'aide soviétique, le gouvernement cubain s'est montré moins disposé à opérer des changements politiques concrets et le comportement du régime en matière de droits de la personne est encore préoccupant. Certains milieux inflexibles compliqueront la transition, notamment dans la communauté américano-cubaine revanchiste et parmi les hauts fonctionnaires et les politiciens américains qui estiment avoir eu raison de maintenir les États-Unis sur une trajectoire anticastriste.

Il est cependant certain que les intérêts régionaux seraient desservis par un après-castrisme qui tournerait à la violence. Le Canada dispose d'options qui nous permettraient d'accroître la portée et la qualité de nos relations avec le gouvernement actuel, de protéger et d'élargir nos intérêts maintenant et plus tard et de nous positionner de manière à jouer un rôle utile durant la transition proprement dite. Nous ne devrions pas craindre de jouer un rôle dans la situation qui se noue présentement, étant donné notre présence actuelle tant à Washington qu'à la Havane et notre appartenance à l'OEA.

- **Établir des ponts - Propositions**

4.9 Création d'une Fondation pour les Amériques

La création de la Fondation Asie Pacifique et le programme Pacifique 2000 sont deux réussites de notre politique sur l'Asie et le Pacifique. Ces deux initiatives pourraient servir ici de modèles, étant donné notamment la volonté ferme du gouvernement d'établir des liens avec les pays d'Amérique comme «quatrième pilier» de notre politique étrangère. Une *Fondation-cadre pour les Amériques* (à ne pas confondre avec l'actuelle Fondation canadienne pour les Amériques, désignation de l'ancien Forum Canada-Amérique latine depuis sa constitution en société, en janvier 1993) pourrait œuvrer dans les domaines de l'environnement (comme suivi à la conférence de Rio de Janeiro), des liens commerciaux et de la coopération entre établissements d'enseignement. Cette fondation serait également un pôle d'attraction autour duquel pourrait graviter le soutien apporté par le secteur privé et les gouvernements provinciaux.